

L'Écho du Dolmen

Bulletin Municipal



Luriecq juillet 2023

SOMMAIRE

p. 3 à 7 PATRIMOINE / HISTOIRE

- LURIECQ d'hier à aujourd'hui
- Cartes postales
- Le pâté de la batteuse

p. 8 & 9 VOIRIES

- Voirie Chemins ruraux
- Voirie communale
- Inauguration de la médiathèque et du terrain d'entraînement du foot

p. 10 & 11 SERVICE LOIRE FOREZ

- Nouveau : Festival Cinéjeux
- Déchets : Mieux trier...
- Numérique : Déploiement...
- Culture : Animations Ludothèque

p. 12 & 13 BUDGET

- Budgets
- Tarifs

p. 14 & 15 ECOLE

- Périscolaire
- Ecole

p. 16 à 18 VIE DE LA COMMUNE

- Commémorations
- Personnel communal / Le Zoom
- Feu de forêt / débroussaillage

p. 19 à 25 ASSOCIATIONS

- Anciens d'Algérie
- Comité d'animations
- Club Amitié et Loisirs
- Sou des Ecoles
- Club de Foot
- Club des Jeunes
- Théâtre
- Médiathèque de Luriecq
- Yoga

p. 26 à 28 PRATIQUE

- Etat civil
- Info services
- Vogue

édito

Luriecquoises, Luriecquois,

comme chaque année à cette période je viens avec ce bulletin faire le bilan de l'année écoulée et vous parler des projets à venir.

La commission communication vous propose de nouvelles rubriques qui je l'espère seront appréciées. C'est l'occasion de remercier tous les intervenants qui travaillent à l'élaboration de ce bulletin ; la commission communication, les associations qui ont réalisé des articles, et Monsieur Jean Bourgin pour la rubrique Luriecq d'hier et d'aujourd'hui.

Plusieurs années difficiles, suite à la COVID et la guerre en Ukraine, ont eu pour conséquence une forte inflation que tout le monde subit (coût de l'énergie, de l'alimentation, ...). La gestion saine des finances communales, a permis de gérer la situation sans trop de difficultés et sans recourir à une augmentation des impôts communaux depuis 2015.

Toujours dans cette optique de maîtriser les coûts et en l'occurrence ceux de l'énergie, le conseil a décidé d'équiper certains bâtiments ou terrains communaux de panneaux photovoltaïques. Pour la réalisation de ces projets, plusieurs options s'offrent à nous :

- S'inscrire dans le programme en faveur de la production de l'énergie renouvelable de Loire Forez.
- Confier le programme au SIEL (Syndicat Des Energies de la Loire), qui serait porteur de projets, investirait et en aurait la gestion.
- Soit le projet serait porté par la commune, impliquant un gros investissement pour en avoir la gestion, le contrôle et bénéficier des recettes que cela générerait.

A ce jour, le conseil est plus favorable pour un projet sur le bâtiment de l'école, avec plusieurs scénarios :

- Un investissement communal pour de l'auto consommation et revente du surplus à EDF
- Un investissement communal avec la revente de la totalité de la production à EDF.

Les décisions seront prises avant la fin de l'année.

Je profite également de cet édito pour vous faire part de mon expérience de maire. Elu depuis 1995 et maire depuis 2008, la fonction a beaucoup évolué ces dernières années.

En 2008 nous avions des projets : la traversée du bourg, l'aménagement du centre bourg, le city stade pour nos jeunes, l'achat de bâtiments, la rénovation de nos bâtiments communaux, la rénovation et

l'entretien de notre voirie communale, la gestion de l'eau avec la création du syndicat de la Citre à la Mare avec les communes de Marols et Chenereilles... Ces Projets étaient discutés, débattus et votés par les 15 membres du conseil municipal (habitants de la commune que vous avez élus démocratiquement) lors des différentes réunions. Ils ont été menés à bien avec efficacité par des équipes locales et déterminées avec pour objectif l'intérêt commun.

Or, les gouvernements des dernières années ont imposé le réaménagement du territoire, en créant des régions XXL, des Métropoles de plus de 400 000 habitants, des intercommunalités toujours de plus en plus importantes. L'Etat encourage également le rassemblement de communes.

D'après le gouvernement, cela doit nous permettre de faire des économies et de réaliser des projets de grande ampleur.

Au contraire, il me semble que c'est l'effet inverse qui se produit, surtout pour nos communes rurales.

Aujourd'hui le conseil et moi-même sommes à la merci de décisions prises par de grandes structures.

Au niveau de notre commune, comme nous l'avons déjà évoqué, de nombreuses compétences sont passées sous le joug de l'agglomération. On ne peut que constater que le coût des services (eau, assainissement et ordures ménagères...) ne diminue pas et a même tendance à fortement augmenter.

Il est frustrant de ne pas pouvoir infléchir les décisions prises dans les grandes structures, qui ne nous paraissent pas juste pour nos concitoyens

Dans ces propos, je n'incrimine pas ces structures qui n'ont pas forcément le choix. Leurs tailles importantes, et les nombreux services compétents qui instruisent les projets laissent peu de marges à la concertation.

Les rôles auraient-ils tendance à s'inverser ?

Par ailleurs, comme vous avez pu le constater dans l'actualité depuis quelques années, les élus font l'objet de menaces aussi bien verbales que physiques. J'ai moi-même dû faire face à ces agressions.

On peut penser que pour toutes ces raisons beaucoup d'élus ont « jeté l'éponge ». Au contraire je pense qu'il faut s'investir pour inverser cette tendance.

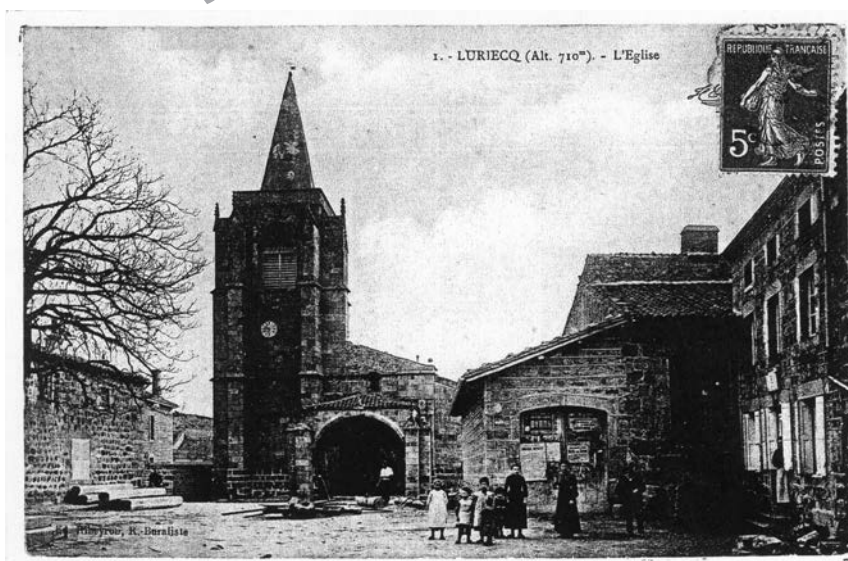
J'invite chacun d'entre vous à vous impliquer dans la vie communale pour que la démocratie perdure.

Bonne lecture et bonnes vacances à tous
Alain LIMOUSIN



LURIECQ

d'hier à aujourd'hui



«L'histoire de nos villages, c'est l'histoire de la France en petits morceaux» Victor Hugo.

Comment, il y a 150 ans, on racontait l'histoire de notre village.

Au 19^{ème} siècle, sous le second Empire (règne de Napoléon III, un historien, Théodore Ogier, publia une œuvre considérable : «*La France par cantons et par communes*». Pour chaque commune, il rédigea un texte intéressant qui relatait l'histoire locale d'après les annales communales mais aussi des informations de tous ordres.

Luriecq, ainsi que les communes voisines des anciens cantons de St Bonnet et de St Jean, firent l'objet de cette étude.

Voici le texte qu'il composa concernant notre commune de Luriecq. Pensez, en le lisant, qu'il a été écrit il y a 150 ans. L'auteur époque le Luriecq d'autrefois.

Commune de Luriecq

par Théodore Ogier (écrit en 1856).

Au sortir de St Bonnet le Château, en suivant la pente de la grande route qui conduit dans la plaine, vous apercevez au travers de bois de pins qui la bordent, le village de Luriecq groupé autour de son église gothique. L'aspect en est agréable et pittoresque, un climat plus doux vous y attend ; vous échappez aux austérités de la haute montagne. Ce chef-lieu d'une commune assez considérable était il y a 20 ans, déshérité de toutes communications. Un zélé public, appartenant à l'une des principales familles du pays et du voisinage (M. d'Assier, aujourd'hui maire de Feurs) traça et accomplit au prix d'efforts méritoires la rectification de la route dont on use aujourd'hui. Son génie actif et créateur devait poursuivre son œuvre et la communication importante et directe de St Bonnet à Luriecq puis à Montbrison par la montagne fut le résultat de ses soins. Honneur aux hommes de capacité, à qui il est donné de remuer profondément un pays dans le sens de ses

premiers intérêts. Luriecq se trouve placé maintenant sur la direction de deux principales routes qui vivifient toute la contrée.

Le voyageur qui parcourt aujourd'hui si commodément cette commune, jadis pays sauvage, ne saurait trouver dans son passé un grand sujet d'intérêt. En remontant bien haut, nulle trace de la voie romaine de Lyon en Espagne dont un des points de station était *Castrum Vari* devenu St Bonnet le Château. Une vaste forêt couvrait le pays qui attendait une main puissante pour le défrichage. Cette main fut celle des moines Bénédictins, ouvriers providentiels qui accomplirent cette utile mission dans une grande partie de la France. A leur suite, ce sol, jusque-là inculte, se couvrait d'habitants qu'ils civilisaient en même temps par les soins spirituels. Ils fondèrent, auprès du cloître, la paroisse originale, remplacée dans la suite, par ce qui existe maintenant.

Le millésime de 1543 que porte intérieurement l'église indique l'époque de sa reconstruction. Elle est d'une jolie forme, les matériaux en sont choisis et son clocher se fait remarquer par l'élégance de son style gothique. Un pyramidien en maçonnerie surmonte le campanile. Il se détache pittoresquement sur le paysage d'alentours. Cette commune est la plus rapprochée de St Bonnet. Elle est administrée par un maire, un adjoint et dix conseillers. Elle est pourvue d'un instituteur primaire qui reçoit 80 élèves et d'un couvent de Sœurs St Joseph dont les religieuses dirigent l'école de filles. La fabrique de serrures de St Bonnet y comptent un certain nombre d'ouvriers et celle des dentelles la plupart des femmes. La plus grande partie du territoire est en bois et en prés. Cependant la commune produit encore assez de céréales et de légumes pour suffire et au-delà aux besoins des habitants. Un curé et un vicaire sont les directeurs spirituels de la commune.

Population : 1349 habitants.

Superficie : 1965 hectares.

Quelques observations sur ce texte



Dolmen Boron

Il n'est pas cité le Dolmen, mégalithe, qui fait connaître notre village et appartient sentimentalement à notre petit patrimoine. Sachez qu'à l'époque de la rédaction du texte de Théodore Ogier ce monument ne présentait aucun intérêt particulier. Il n'était que la 'Pierre cubertelle' signifiant 'Pierre couverte'. Il appartenait à une famille locale (les Gagnaire Renevier. Il était enclos dans un terrain cultivé et servait d'abri au propriétaire en cas d'intempéries. C'est seulement au début des années 1900, que les historiens de la Diana s'intéressèrent au monument et découvrirent, après des fouilles minutieuses, qu'il avait un riche passé, qu'il daterait de plus de 4000 ans. Le propriétaire menaçait de la détruire car les visites et les fouilles portaient préjudice à ses récoltes. La commune de Luriecq décida alors de l'acquérir en l'année 1916. C'est à cette même année qu'il fut classé aux monuments historiques.

Il n'est pas cité également la voie ferrée et la petite gare qui la dessert. Nous sommes en 1856. Il faudra attendre 1873 avant que le projet d'aménagement de la ligne Bonson-St Bonnet soit réalisé et encore plus de 20 années supplémentaires pour que le rail arrive à son terme à Sembadel.

Un autre chiffre étonne : la présence de 80 enfants de l'école communale. C'est beaucoup pour l'instituteur de cette époque Mr Ganivet et la possibilité à enseigner efficacement dans une salle exigüe puisqu'il n'y avait pas encore de bâtiment d'école. Je pense que le nombre avancé est sûrement pléthorique. En 1856, l'école ne revêt pas son caractère obligatoire. Les lois Ferry (1881) ne seront votées que 25 années plus tard. Dans les fermes, à la bonne saison, les enfants constituent une main d'œuvre facile et indispensable pour les travaux et la garde des troupeaux. D'autres part, l'enseignement n'est pas gratuit et le coût de l'instruction peut gêner de nombreux parents. L'assiduité des enfants devait être faible.

Ils furent seigneurs de Luriecq

A l'origine, Luriecq n'est cité que comme une simple 'Terre' (en 1244).

Au Moyen-Age, elle appartient aux seigneurs de St Bonnet (une baronnie). Leur château était une maison forte probablement à la place de l'hôpital actuel.

1291 : **Robert Dalmas** de St Bonnet vend sa seigneurie donc Luriecq au **Comte du Forez** de Montbrison, Jean 1^{er}.

1299 : Le **Comte du Forez** cède son fief de Luriecq à **Odon de Seneuil** un seigneur de la Haute Loire en échange de la terre de Lissac près d'Usson.

Par la suite, Luriecq appartiendra à différents seigneurs vellaves qui ont leur château de Beauzac, Valprivas...

1607 : **Claude Verdier** vend la 'terre' de Luriecq à **Pierre et Jean Boyer**, d'une importante famille de St Bonnet (des docteurs). Cette famille restera seigneur de Luriecq tout au long du XVII^e siècle.

1700-1701 : les descendants de la famille Boyer cèdent le fief de Luriecq à la famille d'Assier de Valenches qui devint seigneur de Valenches, Luriecq et Ecolaize. Elle gardera ce titre jusqu'à la Révolution française de 1789.



*Jean III d'Assier
(mort en 1727)*



*Pierre V Bonnet
(1721-1789)*

Un Luriecquois célèbre :

Antoine de Verdier (1544-1600).

Seigneur de Luriecq en 1571

Il était un «homme de lettre». Ce littérateur devint célèbre par la publication de la «Bibliothèque» un ouvrage contenant le catalogue de «tous ceux qui ont écrit ou traduit en français». Son fils Claude qui lui succéda, veilla paraît-il, aux frais de service dans l'église de Luriecq pour le repos de l'âme de son père.



Antoine Verdier, Valprivas



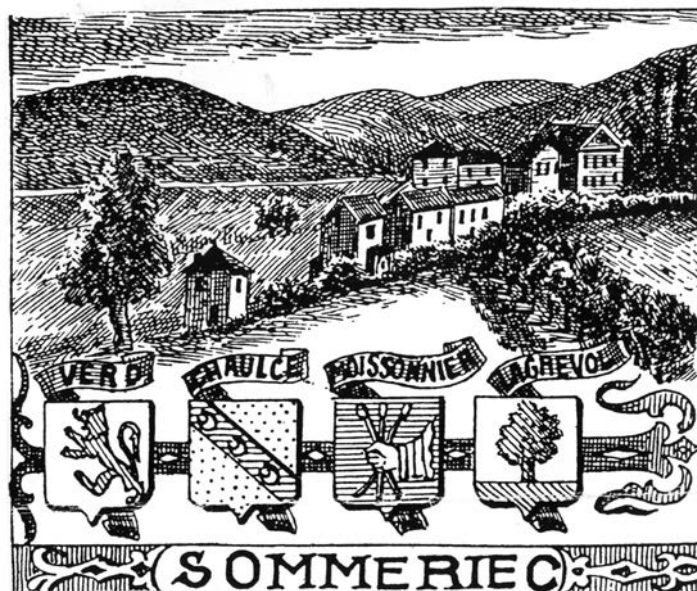
Claude Verdier, Valprivas

Un texte d'autrefois concernant le hameau de Sommeriecq Autrefois

«Dans les montagnes de St Bonnet le Château sur le territoire de Luriec, un corps de bâtiment, fortement remanié et une petite cour carrée, rappellent encore la vieille gentilhommière de Sommeriec. Ce fief, fort ancien appartenait en 1425, au bailli du Forez, Amé Verd. Il fut longtemps, par la suite, la possession des Chaulce de Faverges qui y résidèrent».

Sur la photo est dessiné le hameau de Sommeriecq ainsi que les blasons des familles qui en furent les propriétaires au long des âges.

Jean BOURGIN



Le texte le plus ancien de notre commune (1278)

Il m'a été adressé, il y a quelques années, par Mlle Viillard, directrice des archives départementales.

Le texte était rédigé en vieux français. Mlle Viillard a eu la gentillesse de le traduire en français actuel.

L'acte est daté de 1278 mais il est de 1279 si l'on compte les années à la manière contemporaine, C'est-à-dire en les faisant commencer au 1^{er} janvier et non à Pâques ou au 24 Mars comme cela se pratiquait souvent au Moyen-Age.

«Moyennant 100 sous viennois, Béatrice d'Aboën et son fils Guillaume reprennent en fief d'étrier Raybe, prieur de St Rambert, diverses redevances d'un montant total de 61 sous, 10 deniers obole viennois, 2 setiers, 1 émine et 1 dément de seigle ; 1 émine et 1 dément d'orge ainsi que 3 poules, sur des biens, terres, prés

et droits d'eau, situés à Triols, paroisse de Luriecq.

Hugues Durgel et Hugues de Cohirette se portent garants de cette convention et s'engagent, en cas de non-respect, à remettre des otages, sous huit jours à St Marcellin».

Les mesures étaient très variables d'un lieu à l'autre.

On peut estimer le setier à 320 litres, l'émine à 160 l, et le dément 0.40 l environ. On remarquera que les impôts se payaient à la fois en argent et en nature. Du fait de ces redevances, le prieur de St Rambert devint donc leur seigneur féodal, Béatrice d'Aboën et Guillaume les vassaux du prieur.

Naturellement, les terrains de Triols étaient exploités par des paysans, serfs attachés à la terre ou vilains, qui acquittaient au Vassal la taille, les banalités, les corvées.

CARTES Postales



*L'église au début du 20^{ème} siècle.
Le monument au mort qui a longtemps occupé
le centre de la place n'est pas encore construit....*



*La Grande Cidrerie de la Loire avant la guerre de 14/18.
Joli stock de pommes...*



*Ils sont nombreux à prendre le train à la gare.
Au croisement avec la «route» de fils...*



LE PÂTÉ

de la Batteuse

S'il est bien une spécialité Forézienne qui fait l'unanimité, c'est le pâté aux pommes également appelé «Pâté de la batteuse» !



Les plus anciens pourront vous raconter qu'à l'heure des moissons et plus particulièrement les jours de la batteuse, ce met venait clore le repas ou agrémenter la pause de ces rudes journées.

Certains d'entre nous se rappelleront émus, ces longs et délicieux pâtés confectionnés par le «Tatan», boulanger de la commune d'un passé pas si lointain.

Vous pouvez réaliser vous-même, ou en famille, cette recette traditionnelle.

Pour ce faire, il vous faudra pour six personnes :

Une pâte brisée sucrée

Pour la garniture :

- ✗ 800 g de pommes
- ✗ 1 sachet de sucre vanillé
- ✗ 1 cuillère à soupe de sucre
- ✗ 1 noix de beurre

La préparation :

Laver, épucher les pommes, les épépiner et les couper en tranches.

Faire fondre la noix de beurre dans une poêle et ajouter les morceaux de pommes, le sucre vanillé et la cuillère de sucre en poudre.

Faire cuire à feu doux en remuant de temps en temps jusqu'à ce que les pommes soient tendres.

En fin de cuisson, écraser les pommes ou les laisser en morceaux.

Sortir la pâte du réfrigérateur.

Étaler la pâte au rouleau à pâtisserie et former un disque de pâte.

Disposer les pommes sur un demi-cercle de pâte jusqu'à environ 2cm des bords.

Badigeonner le rebord de lait et refermer la partie supérieure sur la partie inférieure de pâte.

Sceller les bords avec les doigts.

Retourner les bords pour former un ourlet.

Dorer avec un jaune d'œuf battu mélangé avec un peu de lait.

Faire une petite cheminée au centre ou plusieurs trous dans la pâte.



Faire cuire le pâté dans un four préchauffé à 180°C pendant 35 à 40 minutes.



BONNE DEGUSTATION !

Chemins ruraux

En Août 2022, des travaux de voirie ont été effectués par l'entreprise Gaucher pour un montant de 16000 € TTC sur plusieurs chemins ruraux de la commune :

- Le Chantet à RD32 route de Périgneux,
- Chemin des Baux,
- Sommeriecq aux Barraques,
- Fils à Sommeriecq,
- Chemin du stade des Roches,
- Fils à La Tuilière,
- Fils à Ulliecq,
- Fils à Triols,
- Triols à l'ancienne voie ferrée en direction de Charbonnières,
- Charbonnières à Chenereilles,
- Charbonnières à Azols,
- Valinches à Nurols,
- Nurols au Château d'eau (chemin des Pierres Plates),
- Les Enrochères au lotissement Sagne Crozet,
- Reyriecq,
- Le Fraisse à Le Jas,
- Le Crozet aux Étables,
- Tortorel,
- Cossanges
- Zone de la Gravoux à l'Etrat



Chemin de Charbonnières à Chenereilles



Chemin des Baux



Liste des chemins ruraux entretenus en 2022

Voirie communale

La pose de PATA (Point à temps automatique) a été effectuée sur le Chemin des Crêtes, chemin des Enrochères, Chemin du Tronchet, Chemin du crozet et route des Carrières. Par manque de matière, la route des Belles Vues est reportée à l'année prochaine.

Qu'est-ce que la technique du point à temps ?

Le «point-à-temps» est une technique qui répare la chaussée ponctuellement, là où elle a subi des dégradations comme des nids de poule. Lors d'une réparation de chaussée au «point-à-temps», l'ouvrier répand une émulsion de bitume et de gravillons.



Inauguration de la médiathèque et du terrain d'entraînement du foot.

Le 25 Juin 2022,

En présence des différentes instances (député, sénateur, conseiller départemental, représentant du SIEL, pompiers) et des invités (Entreprises, communes voisines, habitants de la commune), Alain Limousin a inauguré la médiathèque et le terrain d'entraînement du foot.

Si la participation des Luriecquois aurait pu être plus importante, les manifestations se sont bien déroulées et les présents étaient satisfaits.

Les participants et élus ont pu apprécier la qualité et le bien-fondé des deux réalisations.



NOUVEAU

Festival Cinéjeux les 7, 8 et 9 juillet à Saint-Bonnet-le-Château

Cinéma en salle et en plein air, jeux en bois et jeux vidéo, escape game et animation dans la ville. Un week-end divertissant et passionnant en perspective pour cette première édition du Festival Cinéjeux organisé par le cinéma cin'étoile, le réseau Copernic et la ludothèque Loire Forez agglomération. Restauration possible sur place pour les animations en soirée.

Programme complet
sur www.cinetoile-42.fr • 04 77 50 62 21.



DÉCHETS

Mieux trier pour alléger la poubelle

Depuis janvier 2023, l'ensemble de nos emballages et de nos papiers sont à déposer dans les bacs jaunes pour être triés. Cette simplification du geste de tri est un plus pour la valorisation de nos déchets. En vrac, vidés, aplatis, non-imbriqués et mêmes sales, visez juste : visez le bac jaune !



Pourquoi trier ?

L'extension du tri des déchets vise notamment à réduire de 50%, à l'horizon 2025, la quantité de déchets mis en décharge, actuelle destination des déchets mis dans la poubelle grise. Il nous faut trier plus à la source, trier mieux, recycler et valoriser nos déchets.

A noter

Fin 2023, la coopération entre les collectivités territoriales de la Loire permettra de disposer d'un centre de tri commun à Firminy, baptisé TriValLoire, encore plus performant et moderne.

Connaître vos jours de collecte ?

Scannez ce code ou rendez-vous sur loireforez.fr (rubrique déchets).

Contact : dechets@loireforez.fr

N° vert : 0 800 881 024 (appel gratuit depuis un poste fixe).

» en vrac, vidés, aplatis, non-imbriqués, même sales

<p>EMBALLAGES EN MÉTAL</p> 	<p>EMBALLAGES EN CARTON ET BRIQUES</p> 
<p>JOURNAUX, PAPIERS ET MAGAZINES</p> 	<p>EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET BARQUETTES POLYSTYRÈNE</p> 

INTERDIT
VERRE (à apporter en point d'apport volontaire), GROS POLYSTYRÈNE ET CARTON BRUN (à apporter en déchèterie)

CITEO

Loire Forez Agglo

Un doute, une question ?
Contactez-nous : dechets@loireforez.fr
N° Vert 0 800 881 024



NUMÉRIQUE

Déploiement de l'Espace public numérique

Vous souhaitez découvrir le numérique, être accompagné à la prise en mains de vos outils, ou tout simplement être guidé dans vos démarches en ligne ? L'Espace public numérique mobile peut alors répondre à vos besoins.

Les France services mettent à disposition des équipements informatiques en accès libre, à proximité de chez vous. Vous pourrez ainsi :

- ➔ Numériser un document (scan)
- ➔ Imprimer
- ➔ Envoyer des documents, consulter vos mails
- ➔ Faire vos déclarations

Les animateurs numériques assurent un accompagnement individuel pour l'utilisation des outils numériques et pour vos démarches en ligne.

Ateliers numériques collectifs

Chaque mois, les animateurs numériques proposent des ateliers collectifs gratuits, de découverte et d'approfondissement de l'informatique (sur inscription).

Ces rendez-vous sont destinés à un public de niveau débutant à intermédiaire et permettent de prendre en main les outils numériques à votre rythme :

- ➔ Découverte de l'informatique
- ➔ Découverte de la tablette et du smartphone
- ➔ Premiers pas sur internet
- ➔ Envoyer un e-mail et une pièce jointe
- ➔ Classer et ranger son ordinateur
- ➔ Clé USB et documents...

Ateliers numériques, renseignements et inscriptions :

Saint-Bonnet-le-Château : 04 77 50 14 30

Boën-sur-Lignon : 04 77 97 72 48

Noirétable : 04 77 24 97 08

France services multisites (Verrières-en-Forez, Sury-le-Comtal, Chalmazel-Jeansagnière) : 06 72 89 23 29 ou 06 75 94 60 03.

CULTURE

Quelles animations dans votre Ludothèque ?

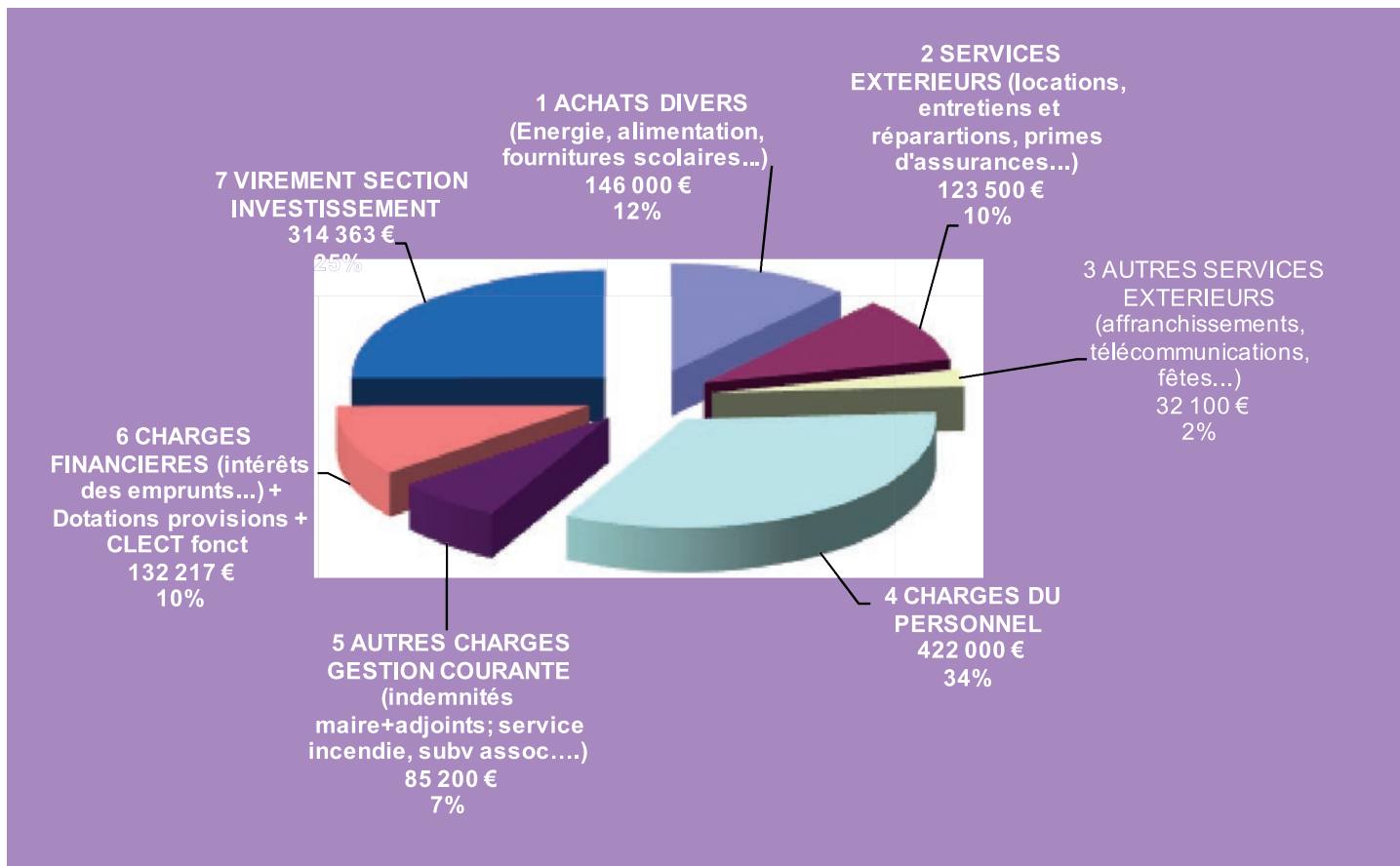
L'une de nos ludothèques Loire Forez située à Saint-Bonnet-le-Château vous propose des animations pour petits et grands, gratuites, tout au long de l'année :

- 📁 Animation Jeux d'eau : jeudi 3 août de 10h à 11h (Public de 1 à 6 ans)
- 📁 Vive l'été ! La ludothèque s'installe dehors et vous propose des jeux d'eau afin de profiter du soleil estival. Gratuit. Sur inscription.
- 📁 Dépunch'club : vendredi 1^{er} septembre à 19h (Ados/adultes) Durée : 2h
- 📁 Vous voulez jouer à un jeu d'1h / 1h30 sans avoir à lire les règles ? Alors bienvenus ! Une soirée = un jeu type Expert présenté dès la mise en place. Du prêt à jouer pour gros joueurs !
- 📁 Soirée Apéro Jeux : vendredi 20 octobre à 19h (à partir de 12 ans)

- 📁 Durant les vacances d'automne, venez partager une soirée «apéro-jeux». Une formidable opportunité pour jouer ensemble et partager un moment convivial autour d'un apéritif (sans alcool).
- 📁 NOUVEAU Bébés joueurs : Mardi 24 octobre à 10h, jeudi 4 janvier 2024 à 10h (sur inscription)
- 📁 Ciné-ludo : jeudi 26 octobre, séance à 15h (à partir de 7 ans) Venez tester nos nouveaux jeux et coups de cœurs. Après le film, animé par la ludothèque.
- 📁 Fête du jeu de société : samedi 18 novembre de 14h à 18h30 à Périgneux
- 📁 Animations thématiques proposées par les ludothécaires : objets sensoriels, jouets de manipulation... 0-3 ans et leurs accompagnants (parents, grands-parents). Durée : 30 min.

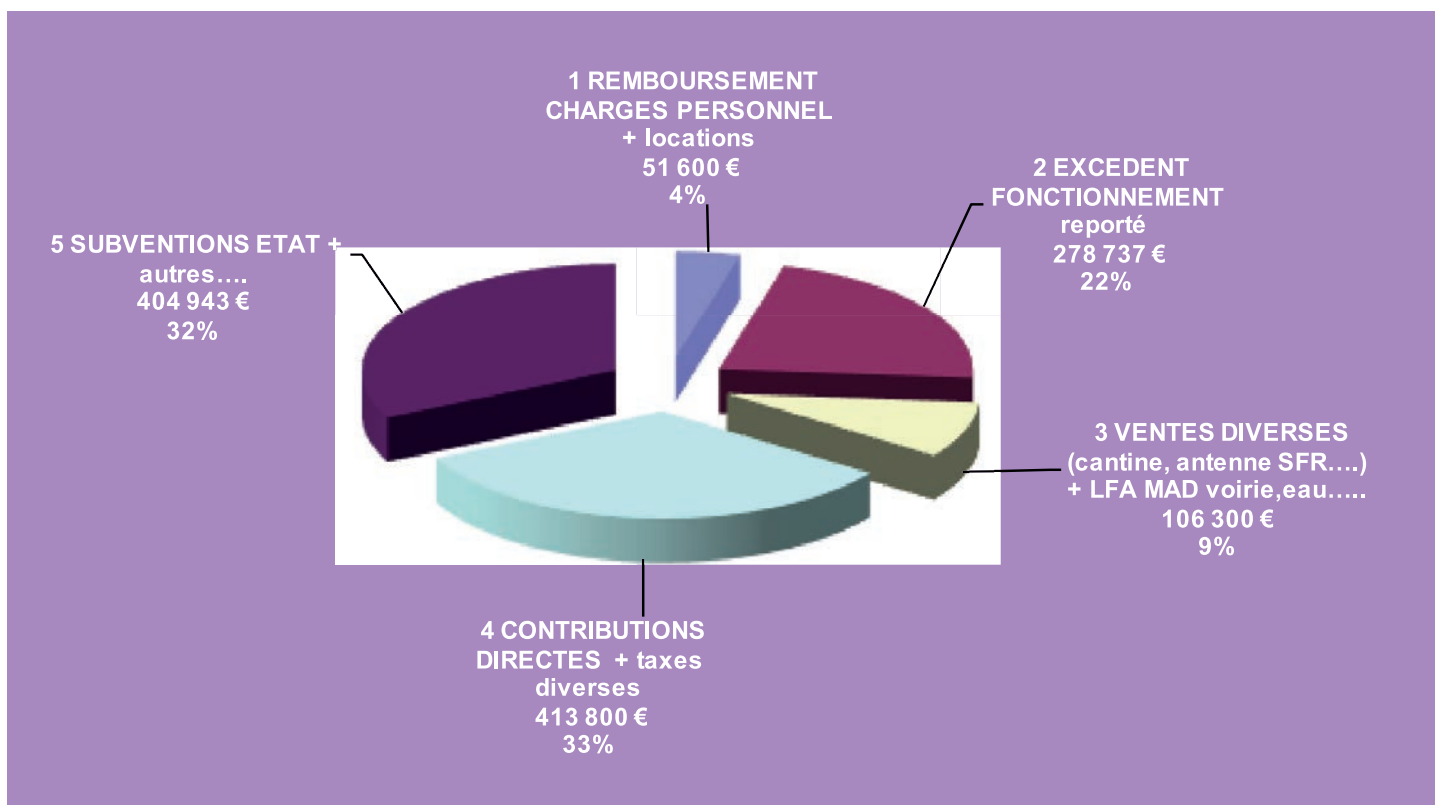
Dépenses de fonctionnement budget 2023

1 255 380 €



Recettes de fonctionnement budget 2023

1 255 380 €



Tarifs 2023

Cantine et Garderie periscolaire

QUOTIENT FAMILIAL	CANTINE (tarif pour 1 repas)	GARDERIE (tarif pour 1/2 heure)
De 0 à 400	2,93 €	1,15 €
De 401 à 800	3,09 €	1,20 €
De 801 à 1200	3,20 €	1,27 €
De 1201 à 1500	3,36 €	1,32 €
De 1501 à +	3,59 €	1,37 €

Les tarifs cantine et garderie restent inchangés.

Salle ERA

	LURIECQUOIS	EXTÉRIEUR À LA COMMUNE
Associations : utilisation ponctuelle (avec accord de la mairie)	50 € / an	60 € / journée d'utilisation
Particuliers	350€ pour le week-end 125€ pour un apéritif	650€ le week-end
Caution de 550€		
Associations : utilisation régulière (location de différentes salles à l'année) : 150 € / salle multiplié par le nombre de jours utilisés dans la semaine		

Salle de l'ancien foyer des jeunes :

Le prix est fixé à la journée : du jour J à 9h à J+1 à 9h pour 70€ (uniquement pour les habitants de Luriecq).

Tennis

Le tarif de l'abonnement annuel est fixé à 25 € (de juin à juin) pour les habitants de Luriecq.

La caution est de 50 € pour la remise des clés et du badge de réservation.

Cimetière

- Concessions pour 50 ans : 220 €/m²
- Concessions pour 30 ans : 160 €/m²

Columbarium

(pour chaque emplacement de quatre urnes) :

- Concessions pour 30 ans : 650 €
- Concessions pour 15 ans : 400 €

Subventions votées : le budget prévisionnel est de 10 000€

- Aides pour le secours populaire,
- Amicale des sapeurs-pompiers,
- Le Comité d'Animation,
- Donneurs de sang,
- Football Club de Luriecq,
- Les Restos du cœur,
- Voyages scolaires collèges

Montant total : 6540,00€

D'autres subventions pourront être votées en cours d'année selon les demandes.

Périscolaire

L'accueil de loisirs périscolaire (ALP), est un service qui accueille les enfants avant et/ou après l'école ainsi que pendant la pause méridienne.

Il propose des activités variées, ludiques et éducatives dans le but d'offrir un moment de détente et de socialisation aux enfants.

Le périscolaire est ouvert :

Le matin de 7h30 à 8h30, la pause méridienne de 11h30 à 13h20, les Temps d'Accueil Périscolaire (TAP) de 15h45 à 16h45 et le périscolaire du soir de 17h00 à 18h30.

Le mercredi, seulement le périscolaire du matin (7h30-8h30) et le périscolaire de midi sont assurés (11h20-12h30).

La restauration scolaire est également proposée avec des menus variés et équilibrés. Des repas végétariens sont proposés une fois par semaine pour sensibiliser les enfants à une alimentation saine et responsable. Le «zéro gaspillage» est une initiative mise en place pour apprendre aux enfants à éviter le gaspillage alimentaire.

Les Temps d'Accueil Périscolaire (TAP) (15h45 à 16h45) sont assurés par des animateurs qualifiés et des intervenants

extérieurs pour proposer des ateliers artistiques, sportifs et culturels. La musique, le théâtre, la gym, les arts plastiques et l'hapkido font partie des activités proposées aux enfants.



Cette année, un projet d'échange intergénérationnel a été mis en place avec la maison de retraite de St-Jean Soleymieux. Un échange d'art postal a été réalisé sur les TAP avec l'aide de Mme Myriam Rossignol, intervenante en arts plastiques. Ce projet a permis aux enfants de découvrir l'art postal et de mettre en place une correspondance avec les résidents de la maison de retraite.



Pour clôturer ce projet, une exposition des travaux réalisés a été présentée le 15 juin aux résidents de la maison de retraite dans les locaux de l'école. Les

enfants ont eu ainsi l'opportunité d'échanger avec les résidents autour d'un goûter. Enfin, pour présenter les différentes activités proposées par le périscolaire de cette année, une présentation sous forme de film a été proposée lors de la fête de l'école le 23 juin en collaboration avec le sou des écoles. Les familles ont pu ainsi découvrir les différents ateliers proposés tout au long de l'année.

Pour rappel, les temps périscolaires ne sont pas obligatoires et sont mis en place par la mairie pour aider les familles.



Ecole

La grande lessive : action nationale à laquelle l'ensemble de l'école a participé ce printemps sur le thème «ma cabane et/est la tienne» ; une structure de cabane a été construite par les grands et chacun est venu y accrocher son dessin ou une photo de cabane à partager.



Sortie au musée d'Usson

pour la classe de MS/GS
Jeudi 4 mai

11 Novembre

Cérémonie de commémoration du 104^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918.



La nouvelle de la Victoire se répand à la volée dans tout le pays, de clocher en clocher. L'écho du clairon vient d'annoncer la fin d'un conflit qui a éprouvé le monde et décimé les Hommes. La fureur du canon s'est enfin tue, couverte par un immense éclat de joie.

11 novembre 1918, il est 11 heures : c'est l'Armistice.

Pour des millions de soldats venus du monde entier, c'est la fin de quatre terribles années de combat. Le soulagement est immense.

Le monde était convaincu en 1918 que la Première guerre mondiale devait être la «Der des der», la dernière des dernières. Nous savons ce qu'il advint de cet espoir et ce 11 novembre 2022, alors que la guerre est de retour sur notre continent, n'oublions pas le combat des Poilus pour la Paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France.

A cette occasion, accompagné de jeunes enfants, Alain Limousin a déposé une gerbe devant le monument aux morts.

19 mars 1962

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

La cérémonie a été célébrée le 19 mars 2023 à 11h00. Alain Limousin a rendu hommage à l'ensemble des victimes, civiles et militaires, tombées pendant cette guerre.

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 : fin de la guerre en Europe

Cédric Bonhomme, Adjoint, a commémoré le 78^{ème} anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie le lundi 8 mai devant le monument aux morts en présence de quelques habitants. Il a relayé le message de la ministre chargée de la Mémoire et des Anciens combattants avant la dépose de la gerbe de fleurs.



Un peu d'histoire :

Après plus de cinq années d'une guerre en Europe qui a coûté la vie à des dizaines de millions de personnes, les forces alliées pénètrent en Allemagne en février 1945. Trois jours après le suicide d'Adolf Hitler dans son bunker, le 30 avril, les troupes nazies qui défendent Berlin capitulent, le 2 mai 1945.

Dans la nuit du 6 au 7 mai, le général Alfred Jodl - chef d'état-major de la Wehrmacht - signe à Reims la capitulation sans condition de l'Allemagne. L'acte de capitulation fixe la cessation des hostilités au 8 mai à 23h01. Un nouvel acte de capitulation du III^e Reich est alors signé à Berlin entre les commandements militaires allemands et alliés. La guerre prend officiellement fin sur le continent européen.



Personnel communal

Secrétariat mairie :

- **Lucie Granjon** en poste depuis Avril 2021.
- **Murielle Pagneux** en poste depuis Janvier 2023.

Services techniques :

- **Pierre Baudet** et **Florian Valadier**, communément appelés «cantonniers», occupent le poste d'adjoint technique.
- **Frédéric Réveillé** est en contrat par l'intermédiaire de la promotion de l'emploi du Haut Forez.

Périscolaire :

- **Sofia Robert**, directrice du périscolaire en congé parental est remplacée jusqu'à la fin de l'année scolaire 2023 par **Aline Decayeux**.
- **Christelle Menu**, **Julie Thomas** et **Amandine Fidéi** agents territoriaux.
- **Sylvie Delorme** est en contrat aidé jusqu'en Novembre 2023.
- **Blandine Dutailly** est en contrat par l'intermédiaire de la promotion de l'emploi du Haut Forez.

Cantine :

- **Jean-Luc Escot**, cuisinier à l'école.

LE ZOOM

Cette année, c'est au tour de **Florian Valadier** de vous être présenté.

Florian est au poste d'adjoint technique, autrement dit «cantonnier». Il a rejoint l'équipe en tant que titulaire en janvier 2019.



Auparavant, il exerçait en tant que mécanicien. Il a notamment travaillé dans une concession agricole à Craponne avant de rejoindre l'entreprise familiale «SAS Valadier». Son expérience dans la conduite et l'entretien des engins sont des atouts majeurs pour la commune. Son temps de travail est partagé entre les tâches communales et celle pour Loire Forez agglomération.

Pour la commune :

- 👉 entretien des espaces verts et des chemins communaux
- 👉 réfection des fossés
- 👉 entretien du bourg
- 👉 petite maçonnerie
- 👉 fauchage
- 👉 déneigement
- 👉 entretien du matériel

Pour LFA :

- 👉 fauchage des accotements
- 👉 travaux de voirie
- 👉 entretien des fossés
- 👉 entretien des stations d'épuration
- 👉 fauchage des stations

Lorsque l'on demande à Florian ce qu'il apprécie le plus dans son travail, il souligne tout de suite la bonne entente avec ses collègues. C'est un élément essentiel pour le bon fonctionnement d'une équipe.

Le second point est la diversité des tâches. Chaque journée de travail est différente, «on peut un jour faire de la maçonnerie et le lendemain aller couper des arbres.»

Florian tient également à souligner qu'il fait face à de trop nombreuses incivilités, poubelles et autres encombrants déposés à la sauvage dans les fossés, dégradation et usage non à-propos de biens publics (barbecue réalisé à partir de branches d'arbres au préalable cassées, jeux pour enfants dégradés) et bien d'autres faits encore.

Les incivilités avaient déjà été signalées par Pierre Baudet, lorsque nous l'avions rencontré pour le Bulletin de 2021. Nous déplorons tous ces agissements et faisons appel au sens civique et citoyen de chacun.

Ce sont des gestes du quotidien qui détériorent la qualité des espaces, qui contribuent à dégrader notre environnement et qui finissent par perturber l'usage des espaces verts et des lieux publics.

Propreté, stationnement, respect du voisinage sont des sujets récurrents lorsqu'on évoque le civisme, la mairie aura beau prendre des mesures pour faire appliquer les règles, elle aura toujours besoin de vous pour donner du sens à son action. Adopter une attitude responsable est LA solution face aux incivilités.

Nous remercions Florian pour son implication et son professionnalisme. Et nous apprécions également son côté méticuleux et soigneux dans l'entretien du matériel.

Débroussaillage

L'obligation de débroussaillage

La commune de LURIECQ est classée, par arrêté préfectoral n°DT-20-0385, massif forestier à risques d'incendie. A ce titre, nous devons respecter le Code forestier.

L'obligation de débroussaillage est une mesure prévue par la loi qui oblige les propriétaires de terrains situés à proximité de zones boisées à débroussailler leur terrain. Cette obligation vise à réduire les risques d'incendie en limitant la propagation du feu.

Le débroussaillage consiste à éliminer tous les matériaux combustibles situés à moins de 50 mètres des habitations, chantiers et installations de toute nature ainsi que sur une bande de 10 mètres de part et d'autre des voies d'accès. Il s'agit notamment des herbes sèches, des branchages, des feuilles mortes, des broussailles et des arbustes.

Les travaux sont à la charge du propriétaire.

Attention, le débroussaillage de 50 mètres doit être réalisé de façon continue sans tenir compte des limites de la propriété, les travaux peuvent s'étendre sur la ou les parcelles voisines.

En zone non urbaine, lorsque la présence d'une construction sur une propriété entraîne une obligation de débroussaillage qui s'étend au-delà de cette propriété, le propriétaire de la construction doit réaliser le débroussaillage sur le fonds voisin.

Le législateur a mis le débroussaillage sur 50 m autour d'une habitation à la charge de son propriétaire, et non du propriétaire du terrain, car :

- le débroussaillage permet de **protéger l'habitation** en cas d'incendie. A ce titre, c'est au propriétaire de cette dernière d'en financer la protection
- les propriétaires de terrains boisés non constructibles n'ont pas choisi que des constructions soient bâties à moins de 50 m de leur propriété. Il serait injuste qu'ils aient à supporter de nouveaux coûts du fait de la construction de bâtiments autour de chez eux, alors que cela ne génère aucun avantage pour eux
- le débroussaillage permet également de réduire le risque de feu induit par la construction et ses occupants. Il est logique que ce soit à eux de financer les travaux permettant de limiter le risque qu'un feu partant de chez eux touche une propriété voisine.

Le Code forestier, en interdisant au propriétaire du fonds voisin de s'opposer à la réalisation du débroussaillage (articles L.131-12 et R.131-14), assouplit le droit de propriété pour que les propriétaires de constructions puissent se mettre en sécurité en débroussaillant chez leurs voisins.

Les sanctions en cas de non-respect de l'obligation de débroussaillage

Le non-respect de l'obligation de débroussaillage peut entraîner des sanctions financières pouvant aller jusqu'à 30 000 euros. En cas d'incendie, le propriétaire peut également être tenu responsable des dommages causés aux tiers.

Quand débroussailler votre terrain ?
Vous devez débroussailler les abords de votre habitation ? Avant chaque été, adoptez le bon calendrier !

Êtes-vous concerné par les obligations légales de débroussaillage ?
VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE BÂTIMENTS :
situés dans un territoire aux risques d'incendies / situés à moins de 200 m de forêts, maquis, garrigues, landes...
VOUS DEVEZ DÉBROUSSAILLER LES ABRORS DE VOS BÂTIMENTS, DANS UNE ZONE DE 50 À 100 MÈTRES*

*vous pouvez être amené à intervenir sur le terrain de vos voisins. Ils ont l'obligation de vous autoriser l'accès, et en cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

Les autres mesures de prévention des incendies

Outre l'obligation de débroussaillage, il existe d'autres mesures de prévention des incendies, telles que :

- L'interdiction de fumer en forêt ; de jeter des mégots par la fenêtre des véhicules
- L'interdiction de faire des feux en plein air en période de sécheresse ;
- L'interdiction de brûlage des déchets, y compris les déchets végétaux issus de travaux de jardinage ou d'entretien d'espaces verts
- La mise en place de dispositifs de lutte contre les incendies (pompiers, hydrants, etc.) ;
- La sensibilisation des populations aux risques d'incendie.

En conclusion, la prévention des incendies est un enjeu crucial pour la sécurité des personnes et des biens. L'obligation de débroussaillage est une mesure essentielle pour limiter les risques d'incendie, mais elle doit être complétée par d'autres mesures de prévention et de sensibilisation. Vous retrouverez une information complète avec le lien suivant :

<https://www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation>

La protection des personnes, des biens et de l'environnement repose sur le civisme de tous.

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AVOIR LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...

- Organiser les herbages : la végétation peut s'enflammer
- Jeter ses mégots dans un cendrier et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture
- Réaliser ses travaux loin de la végétation et prévoir un extincteur à portée de main
- Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouillottes de gaz dans un abri fermé, éloigné de l'habitation)

... ET SE PROTÉGER DES FEUX

- Donner l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes mal entendantes) et tenter de localiser le feu avec précision
- S'abriter dans un bâtiment. La voiture n'est pas un endroit sûr car facilement inflammable
- Rester informé de la situation et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie

Chaque geste compte
PRÉVENONS NOS RESSOURCES

feux-foret.gouv.fr

La section des Anciens Combattants d'Algérie

Chaque année, la date du 19 mars marque un moment fort de la vie des anciens appelés, anciens combattants de la guerre d'Algérie.

Elle est la date anniversaire du 19 mars 1962, journée où furent signés les accords d'Evian mettant fin à des hostilités qui duraient depuis 10 années.

La célébration du 19 mars 2022 fut un moment important pour nous anciens d'AFN car elle marquait le 60^e anniversaire du cessez-le-feu.

Cette année, avec l'aide de notre municipalité, malgré notre âge avancé, nous nous sommes retrouvés une nouvelle fois auprès du monument aux morts communal pour commémorer le souvenir de nos camarades disparus.

Le bureau



Le Comité d'animations Nouvelle saison...



Cette année, pour notre première animation ce fut un succès avec le loto, toujours très prisé des familles, le dimanche après-midi a rencontré beaucoup de participants. Ce ne fut pas là même affluence pour la marche organisée le 7 mai, qui vient toujours et depuis des années déjà, soutenir à notre petit niveau une association qui nous tient à cœur, P2Ism Loire qui œuvre

pour l'accompagnement des personnes trisomiques, cette année le temps n'était pas avec nous et a découragé bon nombre de participants. C'est toujours une déception pour les organisateurs quand on sait le travail que ça requiert.

Mais gardons espoir, dans le cadre de notre week-end de « Vogue », et pour continuer de nous retrouver le rendez-vous est donné le week-end du 22-23 juillet, c'est avec le club de foot de Luriecq organisant à partir de 14 heures le concours de boules au stade, que ce week-end débutera.

Le samedi soir après le repas des chasseurs retrouvez-nous pour le feu d'artifice et sur la piste de danse pour le bal des

classards, nos classards Luriecquois qui on l'espère, mettront un peu d'ambiance et d'animation tout au long de ce week-end.

Après un petit tour dimanche matin au vide grenier pour dénicher l'objet rare, ou déguster la tripe, venez nous rejoindre dans l'après-midi pour un spectacle dans les airs, de beaux oiseaux viendront nous interpréter un ballet dans le ciel de Luriecq, suivi par une troupe de majorettes qui nous interpréteront elles aussi quelques tours de bâtons avant de terminer cette journée par un repas qui vous sera proposé et cuisiné par nos soins. **VENEZ NOMBREUX.**

Cette année une nouvelle date à retenir, un marché de l'artisanat/producteurs à la salle de l'ERA en septembre.

Comme vous le savez, ces actions demandent du temps et de l'organisation, mais cette année notre groupe s'est étoffé de trois nouvelles recrues, bienvenue à Marie Plagne, Jean-Claude Frappa et Alain Crépet. Pour continuer de faire bouger notre village.

Le Comité d'animation de Luriecq

Au Club Amitié et Loisirs

La 2^{ème} année de réouverture du club amitié de notre commune s'achève.

Les anciens de notre village et leurs amis des communes voisines qui les accompagnent, se retrouvent chaque mercredi dans la petite salle près de la mairie, prêtée gentiment par notre municipalité.

Ils en ont oublié les contraintes sanitaires qu'ils ont dû subir durant de longs mois à l'époque du COVID.

Depuis la dernière assemblée générale de Noël 2021, une nouvelle équipe dirigeante s'est mise en place. Avec à leur tête, Jean-Claude et Monique Mayeux qui s'acquittent de leurs tâches avec qualité et dévouement.

Chaque mercredi, c'est une vingtaine de sociétaires qui se retrouvent régulièrement pour taper le carton ou jouer au scrabble dans une atmosphère familiale et détendue.

Ces derniers mois, de nouvelles têtes sont apparues apportant un peu de nouveauté et de fraîcheur. Espérons que ces nouveaux venus ne seront pas déçus.

Parfois, du fait de l'âge, des problèmes de santé s'abattent sur l'un ou l'une d'entre nous. Leur absence momentanée attriste leurs amis qui espèrent un retour rapide de l'absent.

Rappelons que le club est ouvert à tous. Il suffit de se présenter le mercredi à l'ouverture de la salle. Pas de problème pour accueillir le nouveau venu.

Le bureau

Le Sou des Ecoles

Pour cette année scolaire 2022/2023, le bureau a été en grande partie renouvelé avec Mr Sanchette, nouveau président de l'association, Mme Martin et Mme Tallon, respectivement trésorière, trésorière adjointe, et Mme Pelletier, secrétaire adjointe. Mme Vigouroux (secrétaire) et Mme Faure (présidente adjointe), membres du bureau depuis quelques années, complètent l'équipe.

Comme les autres années, plusieurs actions et manifestations ont été mises en place pour participer financièrement à certains projets pédagogiques des enseignants de l'école :

- En novembre et décembre 2022 : vente de sapins et de chocolats de Noël, et distribution à chaque enfant d'un sachet avec une clémentine et des papillotes pour Noël,
- En janvier 2023 : vente de brioches et de galettes des rois,
- En février 2023 : carnaval à l'école où les enfants pouvaient se déguiser, avec vente de crêpes et de boissons,



■ En mars/avril 2023 : vente de plants de légumes et de fleurs provenant de Mr LAFOND, horticulteur à St Marcellin en Forez

■ En mai 2023 : vente de sacs isothermes sur lesquels étaient imprimés les dessins avec le prénom de tous les enfants de l'école,

■ En mai 2023 : un «Vide ta chambre» a eu lieu dans la cour de l'école avec une buvette et petite restauration,



Le «Vide ta chambre» du 13 mai avec 18 exposants. Le beau temps n'était malheureusement pas au rendez-vous. Peu de gens se sont déplacés mais malgré tout ce fut un beau moment de convivialité entre exposants.

■ le vendredi 23 juin 2023, la fin de l'année a été marquée par le Fête de l'Ecole avec au programme, expositions dans les classes de projets réalisés au cours de l'année, découverte des activités proposées par le périscolaire, des jeux dans la cour, une tombola, et un spectacle de la Volerie du Forez avec des rapaces. Ce fut un moment de convivialité et de plaisir pour tous.

Ces actions demandent du temps et de l'organisation. Nous remercions tous les parents pour leur contribution. Pour continuer de faire vivre le Sou, nous vous invitons à rejoindre l'association.

Ces actions ont permis à l'école de réaliser différents projets. Le Sou des Ecole a financé les transports de chaque classe ainsi que les entrées aux musées et ateliers des enfants.

La classe de Petite et Moyenne Section de Mme Mondon s'est rendue au début du mois de juin à la Ferme aux 3 Granges à Boisset-les-Montrond.

La classe de Moyenne et Grande Section de Mme Barnay est allée à l'écomusée d'Usson en Forez avec une visite du musée et un atelier, au mois de mai.

Les deux classes de CP/CEI de Mme Madaule et Mr Rousson ont fait une sortie en vélo jusqu'à Saint Bonnet le Château, et un parcours découverte de Saint Bonnet le Château.

La classe de CE2/CMI de Mme Jacquemont et la classe de CMI/CM2 de Mr Barnay et Mme Thomas sont allées au début du mois de juin à Usson en Forez, visiter le musée et pratiquer la course longue au bord du plan d'eau.

Les membres du Sou des Ecoles de Luriecq

Club de Football

Une saison de plus se termine pour le FC Luriecq. Une saison assez satisfaisante dans l'ensemble malgré un gros point noir dès son lancement.

En effet, c'est sans notre équipe senior que la saison débutait. Les deux années précédentes entachées par le Covid et de mauvais résultats ont fini de démotiver joueurs et encadrants. N'ayant plus assez d'effectif, le club n'a eu d'autres choix que de ne pas inscrire d'équipe dans cette catégorie.

Néanmoins, quelques « survivants » accompagnés de nouveaux joueurs désireux de continuer la pratique de leur sport favori ont décidé de se lancer dans une nouvelle aventure et d'évoluer dans une autre fédération, la FSGT. Ici, le foot se joue à 7 et les matchs en semaine. Deux équipes ont ainsi été créées et la saison s'est parfaitement déroulée. La bonne ambiance et le plaisir ont été au rendez-vous. Cette pratique sera donc reconduite l'an prochain.

Concernant le retour d'une équipe senior à 11 en FFF, un projet commun avec notre club voisin et ami du Sud Forez est en discussion, nous espérons qu'il ira au bout et qu'un groupe sera de nouveau présent pour la saison future.

Pour en finir avec les adultes, nos U40 ont aussi, comme depuis quelques années déjà, passé une très bonne saison.

Là aussi, le plaisir de jouer et de se retrouver entre copains ont été au rendez-vous.

Concernant nos jeunes licenciés, comme la saison précédente et grâce là aussi aux ententes avec le club du Sud forez, toutes les catégories d'âge étaient représentées, des U6 aux U18 !

La saison s'est très bien déroulée pour l'ensemble des équipes. De nombreux entraînements, plateaux, matchs et tournois se sont succédés tout au long de l'année. Parmi les faits marquants, nous pouvons cette année mettre en lumière nos U12/U13 qui se sont hissés en finale départementale de la coupe Pitch regroupant purement et simplement les 16 meilleures équipes du département. Quelle fierté et quelle belle vitrine pour notre club !

Coté manifestations, là aussi une belle année pour notre club. En effet, après deux ans sans aucunes possibilités d'organiser quoique ce soit, nous avons enfin pu renouer avec notre traditionnel concours de coinche. Notre tournoi annuel du mois de juillet a été un énorme succès et notre tournoi de pétanque organisé pour la vogue a lui aussi été apprécié. Enfin, nous avons réussi à organiser notre soirée « sponsors », cela nous tenait à cœur depuis quelques temps et c'est dorénavant chose faite.

Le club tient à remercier l'ensemble de ses bénévoles sans qui, rien ne serait possible. Leur disponibilité et leur dévouement sont des piliers indispensables au bon fonctionnement de notre club. Merci !



Club des Jeunes



**ASSOCIATION DES
JEUNES DE LURIECQ**

L'association a pour but d'animer différents événements dans Luriecq, aussi bien sportifs, culturels et festifs afin de faire vivre le village et réunir toutes générations.

Pour voir nos prochains événements et nous suivre :

-  associationdesjeunesdeluriecq@gmail.com
-  [AssociationdesJeunesdeLuriecq](#)
-  [Association des Jeunes de Luriecq](#)

Théâtre

Représentation théâtrale le samedi 7 octobre à 15 heures dans la salle du Foyer Rural

Au programme :

LE GRAND MORDENT



NOUS ALLONS VOIR LA GRAND'MER



Réservations obligatoires avant le 28 Septembre au 06 40 90 33 87.

MÉDIATHÈQUE

Depuis son installation dans ses nouveaux locaux en octobre 2021, la médiathèque a constaté une hausse du nombre de ses adhérents. Elle est ouverte à tous, petits et grands, de même que les ados.

Avec l'arrivée des beaux jours, l'espace extérieur de la médiathèque va s'ouvrir. Il est équipé de tables, de bancs, et de jeux pour les jeunes enfants. Des lectures seront proposées par les bénévoles.

Pour la satisfaction des lecteurs et des curieux, la médiathèque est ouverte :

- les mardis de 16h45 à 18h15 (sauf pendant les vacances scolaires),
- les samedis de 9h45 à 12h15,
- et exceptionnellement, certain après-midi, lorsque des animations sont proposées.

Ce que la médiathèque vous propose :

- Gratuité à l'adhésion
- Choix varié de romans, policiers, BD, CD, DVD, documentaires, magazines pour les enfants, adolescents et adultes
- Possibilité de 15 prêts par personne dont 4 CD et 4 DVD pour une durée de 21 jours (renouvelable)
- Possibilité de choisir, de réserver des documents ou prolonger ses prêts en cours depuis son domicile
- Accès aux ressources numériques afin de lire la presse quotidienne, de lire des magazines, d'écouter de la musique, de visionner des films, de consulter des outils pédagogiques (soutien scolaire) ou d'apprendre des langues étrangères via la Médiathèque Numérique de la Loire (MNL)
- Accès au site internet du réseau Copernic (médiathèques Loire-Foréz) par l'intermédiaire d'un bénévole sur place pour recherche et/ou réservation de documents
- Emprunt et/ou réservation de documents dans une médiathèque du réseau et retour dans une autre à votre convenance (un service de navettes assure la circulation des documents et vous offre plus de liberté)
- Diverses animations pour petits et grands.



Hors l'ouverture au public, la médiathèque maintient ses activités avec l'école de Luriecq :

- Une fois par mois (mardi journée entière) durant le temps scolaire pour prêts de documents et lectures aux enfants
- Une fois par semaine, le mardi en péri-scolaire, les enfants sont pris en charge de 15h45 à 16h45 pour un moment de détente avec loisirs créatifs et histoires.

Ces derniers mois :

- Depuis octobre dernier, la médiathèque a proposé plusieurs activités.
- Le 15 octobre 2022, une rencontre avec 3 auteurs ligériens a eu lieu. Les lecteurs ont pu échanger avec les écrivains et faire dédicacer leurs livres.
- Le 20 décembre 2022, les enfants ont pu participer à une animation en lien avec les fêtes de fin d'année : loisirs créatifs, jeux, contes et goûter.
- Fin janvier-début février 2023, les nuits de la lecture sur le thème de la Peur ont permis de proposer aux adhérents une sélection de documents et certains à destination des plus jeunes ont été lus à l'école dans le cadre d'un après-midi dédié à cet événement.



- Le 18 avril dernier, une animation autour du Jeu pour les enfants a été organisée. Des jeux extérieurs (dont certains empruntés à la Ludothèque de St-Bonnet-le-Château) ont été proposés dans l'espace vert attenant à la médiathèque (le soleil était de la partie !!!) et d'autres d'intérieurs ont satisfait tous les joueurs !



A venir :

- Le samedi matin, durant l'ouverture de la médiathèque et lorsque la météo le permettra, des lectures seront faites aux enfants dans l'espace extérieur.
- Fin septembre, une nouvelle rencontre d'auteurs avec le collectif «Auteurs en vadrouille» est prévue.
- Par ailleurs, à l'automne 2023 également, dans le cadre de la semaine du Numérique, des ateliers seront proposés.

Médiathèque de Luriecq
 47 Place de l'Eglise - 42380 LURIECQ
 Téléphone : 04 77 80 67 11
 Courriel : bibluriecq@gmail.com

YOGA

Depuis avril 2022 et à la rentrée de septembre 2023 des cours de yoga ont été mis en place dans votre commune de LURIECQ.

Les élèves de Saint Bonnet le Château, de Saint Maurice en Gourgois, de Saint Nizier de Fornas et de la Tourette ont souhaité suivre Martine FALCON-MARYE, professeure de cette discipline depuis 2008. D'autres élèves de LURIECQ les ont rejointes à la grande satisfaction de Martine, qui ne pensait pas qu'il y aurait un tel engouement. Ces nouvelles pratiquantes ont pu vraiment découvrir le yoga et sans hésitation, après une séance d'essai, se sont inscrites, Martine les en remercie bien chaleureusement. Un total de 30 élèves, réparties sur les 2 groupes (débutants et confirmés) suivent les cours tous les mercredis de 18h15 à 19h15 (débutants) et de 19h30 à 21h (confirmés) et cela dans une ambiance chaleureuse, conviviale, ponctuée d'humour, de bons moments de partage et surtout de bienveillance.

Faire du yoga c'est trouver une réponse à ses attentes, à ses besoins. Il n'y a pas de restriction d'âge, ni de niveau, ni de souplesse (celle-ci s'acquiert au fil du temps). Cette discipline est accessible à tous, à ceux qui n'ont jamais pratiqué comme ceux qui ont déjà une connaissance du yoga. Chacun peut y trouver ce qu'il recherche notamment une nouvelle capacité respiratoire (pranayama), de l'assouplissement, la pratique des postures (asanas) mais aussi la relaxation. Tout simplement le bien-être. Car il s'agit bien de cela tant physiquement, moralement voire psychologiquement.

Chaque séance est dirigée dans le souci premier de se sentir bien, pas seulement la sensation mais aussi le



sentiment d'avoir fait un bon travail musculaire en profondeur tout en respectant son corps. Le yoga favorise la souplesse des articulations et des muscles à travers les postures, améliore la mobilité de la colonne vertébrale, stimule les organes internes, tonifie la circulation et facilite l'irrigation sanguine, la digestion etc.

Ainsi on peut dire que l'on préserve sa santé, on élimine le stress, les angoisses voire même la dépression.

On met en harmonie le corps et l'esprit.

Vous pouvez joindre Martine FALCON-MARYE au 06.74.13.94.82, elle se fera un plaisir de répondre à vos questions et vous apportera les informations nécessaires pour la pratique de cette discipline de bien-être.

Alors pas d'hésitation, venez faire cette découverte.

NAMASTE

État Civil de 15 MAI 2022 au 25 MAI 2023

Naissances

Enola ISNARD.....	née le 31 mai 2022
Côme BALLAT.....	né le 09 juillet 2022
Louise ANDRÉ.....	née le 13 juillet 2022
Noé CHABANEL.....	né le 27 août 2022
Lina DOS SANTOS RUIVO.....	née le 31 août 2022
Marceau SZCZEPANSKI.....	né le 13 septembre 2022
Louise MATHIAS.....	née le 16 septembre 2022
Ethan GRANJON.....	né le 02 novembre 2022
Céleste POYET.....	né le 12 novembre 2022
Léna DUTEY.....	née le 10 décembre 2022
Judith CHOMAT DAURAT.....	née le 26 décembre 2022
Camille REYANUD DE ROSSI.....	née le 30 décembre 2022
Côme POMMIER.....	né le 16 janvier 2023
Maloë BARRALLON.....	né le 13 février 2023
Ayden CHOL.....	né le 22 mars 2023
Lylou ROBERT.....	née le 26 mars 2023
Tom GENEVRIER.....	né le 4 avril 2023

Mariages

Cindy FAURE et Alexandre ALVES.....	le 2 juillet 2022
Cloé VOLDOIRE et Florian CHOUVELON.....	le 3 septembre 2022
Priscilla DOULACHE et Emmanuel BRUNETTI.....	le 17 septembre 2022
Chloé DUFAURE DE CITRES et Tom BEAUVIRONNET.....	le 15 avril 2023

Décès

Bernard POULALIER.....	décédé le 26 mai 2022
Marcel MEASSON.....	décédé le 13 juillet 2022
Laurent PONCET.....	décédé le 17 août 2022
Catherine SANNER veuve RYGOL.....	décédée le 03 novembre 2022
Lucienne AURELLE née CHASSAGNIOLS.....	décédée le 02 janvier 2023
Ginette DALLIOUX veuve SESSIECQ.....	décédée le 24 février 2023
Louis ROCHE.....	décédé le 25 mai 2023

Infos Services

Mairie

Téléphone : 04 77 50 05 33

Télécopie : 04 77 50 16 64

Mail : luriecq.cne@wanadoo.fr

Site Internet : luriecq.fr

Illiwap : Luriecq

Horaires d'ouverture du secrétariat

Lundi : 13h30 – 17h

Mardi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h

Mercredi : 9h – 12h

Jeudi : 8h30 – 12h

Vendredi : 14h – 18h30

Permanence Maire et adjoints :

Samedi 10h à 12h sur rendez-vous uniquement
(pas de secrétariat)

Assistantes Sociales

Espace Déchelette

1 route d'Augel

Saint Bonnet le Château

04 77 50 00 49

Assistantes Maternelles

La liste est disponible

au Relais Assistantes Maternelles

Espace Déchelette, 1 route d'Augel

Saint Bonnet le Château

Fourrière – Chiens errants ou perdus

Depuis le 1^{er} septembre 2018, le service de fourrière animale est assuré par le domaine des Mûriers (Saint Etienne le Molard) pour l'ensemble des 87 communes membres de Loire Forez Agglomération.

Adresse : Domaine des Mûriers (M. DAVIM)

815 route des Mûriers

42130 Saint Etienne le Molard

Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 9h à 19h et le Samedi de 9h à 15h

Téléphones : 04 77 97 47 52 / 06 60 15 96 23

Déchetterie Estivareilles

Site de Tortorel 04 77 50 74 83

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h

et de 14h à 18h

Le Samedi de 9h à 17h

Possibilité d'aller sur les 5 déchetteries de Loire Forez Agglomération.

Luriecq Vogue

Du 22 au 23 juillet 2023

Samedi

- 14 h : Inscriptions concours de pétanque, organisé par le Football Club Luriecq, stade des Roches
- 19 h : Repas des Chasseurs - Buvette
- 22 h : Feu d'artifice parking de l'école
- 23 h : Bal des classards - Buvette

Dimanche

- 7 h : Vide grenier - Tripes du foot - Buvette - Promenade en poney pour les enfants
- 16 h : **Spectacle** Les Aigles de St-Maurice-de-Lignon
- 17 h : **Démonstration** des majorettes de Virigneux
- 19 h : Repas du Comité des Fêtes salle ERA



Venez!
nombreux

